



Note d'information sur la démarche Natura 2000 Site Natura 2000 « Plateau du Four »

*Caractérisation des activités récréatives pratiquées sur cette Zone Spéciale de Conservation (ZSC)
telles que la pêche embarquée, la plongée scaphandre et la chasse sous-marine*

Le Plateau du Four fait partie du réseau européen de sites Natura 2000. Ce dernier est constitué de sites naturels remarquables au sein desquels la biodiversité est particulièrement intéressante (voir présentation en page suivante).

Sous la présidence de la Préfecture Maritime de l'Atlantique, un organe privilégié d'échanges et de concertation a été mis en place : le comité de pilotage (COFIL). C'est lui qui a conduit l'élaboration, à partir de 2009, la validation en 2012, puis, depuis 2014, l'animation du document d'objectifs (DOCOB) du site. Ce COFIL organise la gestion du site et suit la mise en œuvre des actions décidées. Il regroupe les parties prenantes du site dont certaines fédérations de pêche récréative, de plongée et de chasse sous-marine.

Le DOCOB, aujourd'hui en phase d'animation, doit régulièrement être mis à jour suivant l'évolution des connaissances et notamment de celles des activités récréatives en mer. Il n'existe que peu de données permettant de les qualifier ou de les quantifier. C'est pourquoi, un court questionnaire est diffusé et des comptages en mer sont organisés.

Le questionnaire diffusé a pour objet de :

- **connaître l'évolution de la pratique des activités** récréatives sur le site,
- permettre aux pratiquants de ces activités de **prendre part à la mise à jour du document de gestion** du site.

Vous pouvez nous retourner ce questionnaire en nous le scannant et en l'envoyant par **mail** à l'adresse suivante : estelle.baudiniere@corepem.fr

Merci d'avance pour votre participation à la démarche Natura 2000 en mer.

Le site Natura 2000 en mer *Plateau du Four*

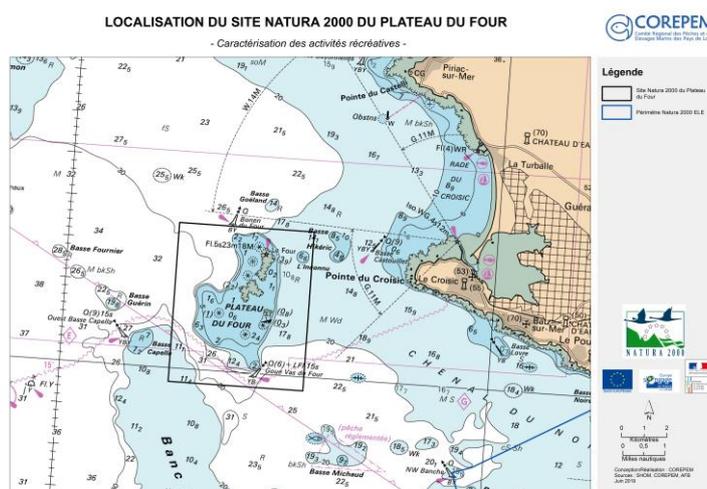
➤ Natura 2000 en mer, c'est quoi ?

C'est un réseau de sites naturels remarquables, établi au niveau européen, en application des deux directives européennes « Oiseaux » et « Habitats Faune Flore ».

L'objectif principal de ce réseau est de **favoriser le maintien de la biodiversité**, tout en tenant compte des **exigences économiques, sociales et culturelles**, dans une logique de **développement durable**.

➤ Le site Plateau du Four

Le Plateau du Four a été désigné Zone Spéciale de Conservation (ZSC) au titre de la directive « Habitats Faune Flore » pour la présence de l'habitat sablo-vaseux et rocheux (récifs) et de deux espèces de mammifères marins : le Marsouin commun et le Grand Dauphin. Ce site 100% marin est situé à 4 milles nautiques (environ 7 km) au large du Croisic et constitue un secteur marin de hauts-fonds rocheux. Sa localisation vis-à-vis des estuaires de La Loire et de La Vilaine et la configuration des habitats permet le développement d'une faune et d'une flore marine diversifiée. Sa proximité au littoral et une biodiversité riche expliquent la présence de multiples activités récréatives ou professionnelles. Les activités de pêche et de plongée sous-marine sont *a priori* les seules activités récréatives pratiquées régulièrement sur ce site. Les voiliers qui naviguent dans entre les îles et l'estuaire de Loire peuvent éventuellement passer à proximité du Plateau.



➤ En quoi cela concerne-t-il les activités de loisir ?

La démarche Natura 2000 se veut **participative** : le but est d'encourager les usagers et les acteurs locaux à s'impliquer dans la gestion des sites. La mise en œuvre des mesures définies dans le DOCOB est ainsi assurée par un comité de pilotage, véritable instance de **concertation** présidée par le préfet maritime de l'Atlantique et au sein de laquelle tous usagers sont représentés. La FNPPSF, la FFPM, l'UNAN, la FNPSA, la Ligue de Voile des pays de la Loire et la FFESSM y représentent les activités dites récréatives. **Loin de mettre la nature sous cloche, la démarche doit permettre de concilier activités humaines et préservation du milieu naturel.**

➤ Présentation des composantes de l'enquête

1. Le questionnaire

Le questionnaire constitue une information essentiellement **qualitative** sur les activités récréatives et leurs pratiques (profil du pêcheur/plongeur/navigant, techniques, périodes et zones de pratiques, caractéristiques du navire etc.). Une fois recueillies et traitées, ces informations permettront de constituer une typologie des pratiques et de mettre en évidence les zones les plus fréquentées. Il s'agit également d'associer les usagers à la mise à jour du document de gestion du site, via des questions sur sa perception de l'environnement du site et des pratiques qui y sont exercées.

2. Comptages sur le site

Les comptages permettront d'avoir une donnée quantitative de la fréquentation du site (nombre de pratiquants sur le site en fonction du temps). Afin d'avoir des données statistiquement valables il est nécessaire de réaliser un nombre maximum de comptages (forte variabilité de la fréquentation au cours du temps), les associations de pêcheurs, les plongeurs et les navigants seront par conséquent associées à ce travail. Des pêcheurs professionnels participeront également à ce comptage.

➤ A quoi va servir ce questionnaire ?

Une bonne connaissance du site et des activités qui s'y déroulent est nécessaire pour pouvoir évaluer la nécessité d'adapter la gestion du site. L'objet de ce questionnaire est double : **permettre de connaître l'éventuelle évolution** des pratiques de loisir et permettre aux personnes qui connaissent le site de participer à la **mise à jour du DOCOB**. Un dispositif de mise à jour est également prévu pour les activités professionnelles.

Les résultats seront consultables notamment sur le site sur internet, après **validation par le comité de pilotage** du site.

➤ Pour plus d'information :

Contactez la **chargée de mission** : Estelle BAUDINIÈRE

estelle.baudiniere@corepem.fr

06 40 30 55 12 // 02 40 23 00 80

Consultez le **site internet** dédié : <http://plateaudufour.n2000.fr/>